



Prédication

Romains 13

Romains 13.1-14 (Traduction Parole de Vie)

Chacun doit se soumettre aux autorités qui exercent le pouvoir. Car toute autorité vient de Dieu ; celles qui existent ont été établies par lui.

Ainsi, celui qui s'oppose à l'autorité s'oppose à l'ordre voulu par Dieu. Ceux qui s'y opposent attireront le jugement sur eux-mêmes.

En effet, les magistrats ne sont pas à craindre par ceux qui font le bien, mais par ceux qui font le mal.

Désires-tu ne pas avoir à craindre l'autorité ?

Alors, fais le bien et tu recevras des éloges, car elle est au service de Dieu pour t'encourager à bien faire.

Mais si tu fais le mal, crains-la ! Car ce n'est pas pour rien qu'elle a le pouvoir de punir : elle est au service de Dieu pour montrer sa colère contre celui qui agit mal.

C'est pourquoi il est nécessaire de se soumettre aux autorités, non seulement pour éviter la colère de Dieu, mais encore par devoir de conscience.

C'est aussi pourquoi vous payez des impôts, car ceux qui les perçoivent sont au service de Dieu pour accomplir soigneusement cette tâche.

Payez à chacun ce que vous lui devez : payez l'impôt à qui vous le devez et la taxe à qui vous la devez ; montrez du respect à qui vous le devez et honorez celui à qui l'honneur est dû.

N'ayez de dette envers personne, sinon l'amour que vous vous devez les uns aux autres. Celui qui aime les autres a obéi complètement à la loi.

En effet, les commandements : « Ne commets pas d'adultère, ne commets pas de meurtre, ne vole pas, ne convoite pas », ainsi que tous les autres, se résument dans ce seul commandement : « Tu dois aimer ton prochain comme toi-même. »

Celui qui aime ne fait aucun mal à son prochain.

En aimant, on obéit donc complètement à la loi.

Prenez cela d'autant plus au sérieux que vous savez en quel temps nous sommes : le moment est venu de vous réveiller de votre sommeil.

En effet, le salut est plus près de nous maintenant qu'au moment où nous avons commencé à croire.

La nuit est avancée, le jour approche. Rejetons donc les actions qui se font dans l'obscurité et prenons sur nous les armes qu'on utilise en pleine lumière.

Conduisons-nous honnêtement, comme il convient à la lumière du jour.

Gardons-nous des orgies et de l'ivrognerie, de l'immoralité et des vices, des querelles et de la jalousie.

Revêtez-vous de tout ce que nous offre Jésus-Christ le Seigneur et ne vous laissez plus entraîner par votre propre nature pour en satisfaire les désirs.

Romains 13 : Se soumettre aux autorités

Ce texte de Paul (v. 1 à 7 surtout) est probablement l'un de ceux qui a suscité le plus de commentaires et de controverses depuis qu'il a été écrit !

Il n'est pas simple à interpréter, ni à mettre en pratique, d'autant que certains chrétiens s'en sont servi pour imposer une soumission abusive, par exemple pour justifier la ségrégation raciale (aux Etats-Unis, ou l'apartheid en Afrique du Sud) ou pour empêcher toute opposition à des régimes totalitaires (le nazisme en Allemagne) ...

La question principale qu'il soulève est de savoir si la « soumission aux autorités » est un principe absolu, valable pour les chrétiens dans toutes les circonstances, dans toutes les sociétés de tous les temps ?

Si l'on considère que Paul a écrit cette lettre dans les années 57-58 (c'est l'avis le plus courant des spécialistes), la situation était encore relativement favorable pour les chrétiens, puisque les persécutions de Néron ne commenceront que quelques années plus tard (à partir de 64, incendie de Rome).

Les magistrats chargés de la fonction judiciaire remplissaient leur rôle pour garantir La *Pax Romana* (la Paix romaine), la paix civile assurée par l'administration et l'armée de l'Empire.

Ils approuvaient ceux qui se conduisaient « bien » (= tout ce qui favorisait cette paix) et ils sanctionnaient ceux qui se conduisaient « mal » (= tout ce qui remettait cette paix en cause).

Paul est juif et il n'oublie pas l'enseignement de la tradition juive sur ce point, qui est de considérer les autorités comme instituées par Dieu, même si celles-ci ne se conduisent pas toujours comme Dieu le demande.

Paul a aussi hérité de la citoyenneté romaine, par son père, et il n'a pas hésité à faire appel aux autorités romaines pour juger sa cause.

Lorsqu'il est emprisonné pendant deux ans à Césarée, en attendant d'aller devant l'empereur à Rome, il comparaît d'abord devant le gouverneur Félix et il commence ainsi son discours pour se défendre :

« Je sais que tu exerces la justice sur notre nation depuis de nombreuses années, et c'est donc avec confiance que je présente ma défense devant toi... » (Actes 24.10).

Paul reconnaît donc une juste place aux autorités dans la société, mais il connaît suffisamment l'histoire et la situation de l'empire à son époque pour savoir que les personnes qui exercent le pouvoir ne sont pas toujours intègres, justes et sans reproche, à commencer par l'empereur Néron lui-même. Il a constaté de près, et parfois à ses dépens, qu'elles peuvent être lâches ou corrompues.

Et Paul connaît bien la Bible, ainsi que l'enseignement de Jésus !

Dans l'Ancien Testament, plusieurs textes montrent que les pouvoirs religieux et politiques sont limités et séparés, et qu'ils demeurent dans tous les cas sous le contrôle de Dieu.

Les prophètes reprochent régulièrement aux souverains, aux magistrats et aux prêtres d'Israël d'abuser de leur pouvoir ou de l'exercer d'une mauvaise manière (voir par ex. Ézéchiél 34).

Jésus lui-même dénonce la « tyrannie des chefs » (Luc 13). Il annonce à ses disciples qu'ils seront persécutés et traînés sans raison valable devant les tribunaux (Matthieu 10.17).

Il déclare que Pilate, le gouverneur romain, tient son pouvoir de Dieu, et non seulement des hommes, mais on peut constater que Pilate exerce ce pouvoir de façon injuste lorsqu'il relâche un bandit, Barrabas, qui soulève les foules contre les Romains, et qu'il condamne Jésus à mort, alors qu'il s'est montré soumis à ce pouvoir, y compris à celui de Pilate (Jean 19).

Jésus a enseigné en effet à ses disciples de payer l'impôt romain et de rendre ainsi à César ce qui lui appartient (Matthieu 22.17-21).

Mais il a enseigné aussi qu'il faut rendre également à Dieu ce qui lui appartient : on ne peut adorer que Dieu seul, c'est à lui que l'on rend un culte en tant que Créateur, un Dieu à qui toutes choses de ce monde appartiennent depuis le commencement...

Nous sommes tenus, ajoute Jésus, de « *rechercher le « royaume et la justice de Dieu avant toutes ces choses* », qui nous seront données comme « *en plus* », car elles passent après Dieu (Matthieu 6.33).

C'est donc aussi ce que Paul enseigne à plusieurs reprises, notamment le principe de la soumission aux autorités (Tite 3.1), comme d'ailleurs l'apôtre Pierre dans ses lettres (1 Pierre 4).

L'un et l'autre rappellent surtout que si nous faisons ce qui est bien, nous n'avons pas à craindre le jugement des magistrats, ni celui des hommes en général.

Nous pouvons même nous attendre, ajoute Paul, à des éloges, comme cela se faisait dans la société grecque, le fameux « panégyrique » que l'on prononçait pour honorer publiquement le citoyen (en général un notable) qui se conduisait particulièrement « bien », qui pouvait être cité en exemple (c'était un peu la « légion d'honneur » ou la « médaille du mérite » ou encore le « prix Nobel » de l'époque !).

Le chrétien doit aussi se soumettre aux autorités pour éviter « *la colère de Dieu* », son jugement, c'est-à-dire la condamnation du magistrat lorsqu'on fait le mal ; mais il se soumet aussi « *par devoir de conscience* », par sens de la responsabilité personnelle qu'il a devant Dieu et devant les hommes.

Il n'empêche que ces deux notions de bien et de mal, que les autorités sont chargées de faire respecter, ne sont pas toujours faciles à définir !

Mais elles ne sont pas non plus toujours nébuleuses, et on sait que la confusion entre le bien et le mal peut devenir redoutable...

Les chrétiens ne cachent pas qu'ils sont opposés aux lois ou aux pratiques qu'ils jugent contraires à ce qui est « bien » d'un point de vue biblique.

Nous avons tous des exemples en tête à ce propos...

Bien sûr, dans la Bible, Daniel et ses compagnons qui refusent de se compromettre avec l'idolâtrie babylonienne et qui sont prêts à payer cette intégrité de leur vie.

Et puis dans les Actes des Apôtres, lorsque Pierre et les autres apôtres, face à l'interdiction de partager leur foi en Jésus, d'être ses témoins, en paroles et en actes, affirment qu'il vaut mieux, dans ce cas précis, « *obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* » (Actes 4.19 ;5.29).

On pense, bien évidemment, aux martyrs qui ont payé de leur vie le témoignage de leur foi en Jésus, autrefois dans l'empire chrétien comme aujourd'hui encore dans de nombreux pays dont les autorités interdisent le culte chrétien...

Alors, que penser, et surtout que faire, pour avoir un comportement juste d'un point de vue biblique et chrétien ?

Faut-il :

- Se soumettre à ces autorités qui appellent parfois le bien mal et le mal bien ? (Nous en avons hélas de nombreux exemples aujourd'hui.)
- Ou bien faut-il protester ? voire se rebeller ?
- Faut-il cesser de payer nos impôts ?
- Faut-il rejoindre les « gilets jaunes » et défiler dans la rue ?
- Faut-il renverser le pouvoir, faire une nouvelle « révolution française » pour imposer des lois plus conformes à la Bible ?

Quelle est notre marge de manœuvre en tant que chrétien et que citoyen ?

Du temps de Paul, des mouvements de contestation se sont manifestés dans la société romaine. Parmi les faits notables de ces années 57-58, lorsque Paul écrit sa lettre aux Romains, les historiens romains Tacite et Suétone rapportent que les Romains ont vivement protesté contre certains abus dans la collecte des impôts ! (Annales 13.50-51 ; Vie de Néron 10.1).

C'était un peu comme nos « Gilets jaunes » d'aujourd'hui ! (ou les « Bonnets rouges » il y a quelques années !). Cela ressemble beaucoup à notre situation ! (surtout en France !).

Or Paul encourage tout simplement les chrétiens à payer leurs impôts. Il n'écrit rien de négatif sur l'empereur Néron ou sur l'un des responsables politiques de l'empire (il aurait pu !) ; il n'appelle à aucune révolte sociale, aucune révolution, sinon celle de la foi en Jésus, qui change effectivement la vie des citoyens ! Et sans aucun doute, à terme, cela peut aussi changer la vie de la cité (mais les chrétiens une fois au pouvoir n'ont pas toujours fait mieux que les non-chrétiens...)

Si je m'en tiens à ce texte de Paul aux Romains, il m'apparaît d'abord que l'on peut et que l'on doit se soumettre aux autorités, au moins pour tout ce qu'elles exigent

de bien et de conforme, sans ambiguïté, à la volonté de Dieu. Et cela fait déjà beaucoup de choses !

Paul voit le bon côté de ces autorités qui encadrent, qui structurent la vie publique, et qui permettent à chacun de vivre dans un monde suffisamment ordonné pour éviter l'anarchie, l'absence de tout repère, ce qui est sans doute la pire des situations politiques.

Le citoyen chrétien bénéficie des avantages de la paix civile et de la vie sociale : ils sont nombreux en France !

Sur bien des points (aides aux veuves, orphelins, pauvres, handicapés, aux femmes seules, etc.), notre société est probablement beaucoup plus « juste » que dans l'antiquité ou du temps de Jésus et Paul, ou même à l'époque de l'Ancien Régime en France, ou que dans d'autres pays du monde de nos jours, même si ça n'est pas parfait...

On peut d'ailleurs dénoncer les abus constatés dans le recours par certaines personnes à ces aides, les fraudes, etc., ce qui est aussi une façon de désobéir aux lois votées et édictées par les autorités, une véritable insoumission !

Le vol et le meurtre, qui sont deux causes de désordre majeures, sont toujours condamnés dans notre société ; ils sont jugés en général avec fermeté et en tenant compte de toutes les subtilités entre la préméditation et l'accident involontaire (pour le meurtre). Et c'est une bonne chose, c'est « bien » !

Nous sommes toujours, dans notre société, au bénéfice de cette « révélation générale » ou de cette « grâce commune » que Dieu accorde à tout être humain, et qui se traduit, notamment, par une sensibilité plus ou moins vive de notre conscience pour faire ce qui est bien et rejeter ce qui est mal.

Mais il est aussi vrai qu'on étouffe de plus en plus cette conscience.

Comme l'écrit Paul dans ce chapitre 13 (suite), déjà en son temps, au premier siècle, la « nuit » spirituelle semble s'épaissir et aveugler nos contemporains, et peut-être nous-mêmes aussi, au moins en partie...

La confusion s'accroît, dans bien des domaines de la vie religieuse et sociale...

Il faut donc prendre au sérieux cet encouragement et cet avertissement de Paul, qui s'adressent aux chrétiens : Nous avons la responsabilité de ne pas laisser notre conscience s'endormir, ou s'endurcir.

Tout chrétien doit au contraire vivre « en plein jour », avec une conscience claire, et cela d'autant plus que **Le** Jour (par excellence) approche, le grand jour du retour de Jésus, lorsqu'il reviendra en Seigneur, en tant que Souverain, détenteur de l'autorité par excellence, pour révéler la pleine lumière de Dieu, une lumière à laquelle personne ne pourra échapper, la lumière du jugement final de Dieu à laquelle toutes les fautes, tous les péchés, seront exposés.

En attendant, nous vivons déjà sous le regard (lumineux !) de Dieu, de façon aussi transparente que possible ; nous nous efforçons de nous conduire honnêtement comme en plein jour.

Nous éviterons ainsi les actes mauvais qui se commettent en général la nuit : les orgies, précise Paul, c'est à dire les excès de vin et d'alcool souvent accompagnés

de relations sexuelles débridées, hors mariage, auxquelles Paul ajoute les disputes et les rivalités sur fond d'envie et de jalousie, et bien d'autres comportements « nocturnes » ! (travail au noir !)

Il ne faut pas, conclut Paul, se laisser entraîner par notre nature humaine coupée de toute relation avec Dieu, cette nature « ancienne » qui était attirée par ces « actes de la nuit », mais il nous faut prendre les « armes de lumière », conformes à notre « nouvelle nature » renouvelée par l'Esprit de Dieu, dans la communion avec Dieu notre Père grâce à Jésus, le Fils.

Ce texte de Paul enseigne en fait un principe majeur, qui est celui de la souveraineté de Dieu dans ce monde, sur tous les êtres humains, quels que soient les pouvoirs publics en place, ou leur autorité somme toute relative.

Et c'est donc bien Dieu qu'il faut « craindre » en premier, c'est-à-dire respecter en étant conscient qu'il est le juge suprême et qu'il connaît chaque être humain au plus profond de lui-même. Mais cela revient aussi à lui faire confiance, car il est Amour...

Si nous sommes réconciliés avec Dieu, par la foi en Jésus qui a pris toutes nos fautes à son compte, nous n'avons plus à craindre son jugement...

Il nous appartient aussi de nous positionner face aux décisions qui nous semblent vraiment contraires à la loi de Dieu, avec prudence, avec sagesse, mais aussi avec courage et détermination.

Nous devons refuser tout compromis avec « l'idolâtrie » qui consiste à remplacer Dieu par « autre chose »...

Nous pouvons le faire en premier lieu par des moyens légaux. Notre société démocratique nous autorise à exprimer librement notre opinion, dans des publications écrites (livres, journaux), lors d'émissions de télévision ou de radio, sur Internet et sur les réseaux sociaux, etc.

Nous sommes libres de signer et d'envoyer des pétitions à nos autorités, nous sommes libres d'écrire à nos maires et nos députés et de les rencontrer.

Nous pouvons exercer notre droit de manifester notre désaccord dans la rue, en respectant bien sûr les règles énoncées par les pouvoirs publics et qui encadrent toute manifestation. Il s'agit là d'une « résistance pacifique ».

Bien sûr, il peut aussi arriver, dans des circonstances extrêmes, qu'il nous faille entrer en « résistance active » et refuser de nous plier à certaines lois, à certaines autorités, même « légitimes », lorsqu'elles nous imposent de ne plus vivre notre foi en Dieu.

Attention, aucune arme matérielle, humaine, ne peut être utilisée pour ce « combat de la foi », seules les « armes spirituelles » sont autorisées ! (la foi en Jésus ! voir Éphésiens 6.)

Dans sa 1^{ère} lettre à Timothée (2.1-4), Paul enseigne aussi un principe spécifique à la vie chrétienne, valable dans toutes les circonstances, dans toutes les sociétés. Ce principe engage notre foi en un Dieu qui peut agir au-delà des réalités sensibles.

Il nous encourage à prier pour les autorités politiques, pour au moins trois raisons (ce qui ne nous empêche pas aussi d'agir !) :

- Nous prions d'abord pour pouvoir vivre en paix et sans que rien ne vienne troubler notre liberté de rendre un culte à Dieu et notre désir de vivre dans une relation profonde et juste avec lui. C'est aussi ce qui favorise la diffusion de l'Évangile, comme du temps de Paul grâce la « *Pax Romana* »...
- Ensuite, nous prions pour que ces autorités exercent leur charge avec justice et sagesse, en particulier les magistrats chargés d'exercer le pouvoir judiciaire, mais aussi ceux qui collectent les impôts et qui doivent faire ce travail « avec soin », consciencieusement (on pense à Zachée !). Cela englobe toute l'activité des responsables de l'État, à tous les niveaux...

Nous prions par exemple pour les députés et les sénateurs du Parlement (l'Assemblée nationale et le Sénat) qui exercent le pouvoir législatif, et le chef de l'État, le gouvernement et les ministres, qui exercent ensemble le pouvoir exécutif, car ils ont une charge difficile à assumer.

Que ferions-nous à leur place ? Ce n'est pas si simple ! Surtout avec des Français jamais satisfaits et râleurs comme nous le sommes si souvent ! et en temps de crise, qui plus est ! Ce serait beaucoup plus simple, pour eux comme pour nous, si chaque citoyen faisait ce qui est « bien » !

- Enfin, Paul nous encourage à prier pour la conversion de tous les hommes et femmes de ce monde, et il n'est pas interdit de prier pour que nos autorités aient le courage de reconnaître éventuellement leurs torts, de changer d'attitude, de réorienter leur politique, et surtout de se tourner vers Dieu dans la foi en Jésus, le seul *Seigneur*, le seul véritable maître de ce monde...

La prière est aussi un moyen de manifester notre soumission respectueuse à Dieu et aux autorités de ce monde...

Prions !

Textes à méditer

Romains 12

12.12 *Soyez joyeux à cause de votre espérance ; soyez patients dans la détresse ; priez avec fidélité.*

12.17 *Ne rendez à personne le mal pour le mal. Efforcez-vous de faire le bien devant tous les hommes.*

12.21 *Ne te laisse pas vaincre par le mal. Sois au contraire vainqueur du mal par le bien.*